



ECO
EMBALLAGES



Le recyclage, ou la deuxième **VIE** des emballages



➔ Je trie mes emballages

➔ Recyclés, ils redeviennent des produits quotidiens



Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

sommaire

- Je trie, donc je suis 03
- Vraies/fausses idées sur le tri 04
- L'acier 06
- L'aluminium 08
- La brique alimentaire 10
- Les papiers-cartons 12
- Les plastiques 14
- Le verre 16
- Le bon geste, c'est une question de réflexe 18

Je trie, donc je suis



De plus en plus !

En 1992, la France a lancé le dispositif Eco-Emballages pour recycler les emballages des ménages.

En 2007, 59 millions de Français trient leurs emballages pour qu'ils soient recyclés. En Europe, la France est numéro deux au hit-parade des trieurs, après l'Allemagne.



Bon pour l'environnement

En 2006, grâce au geste de tri, on a économisé environ 1,5 million de tonnes équivalent Co2.

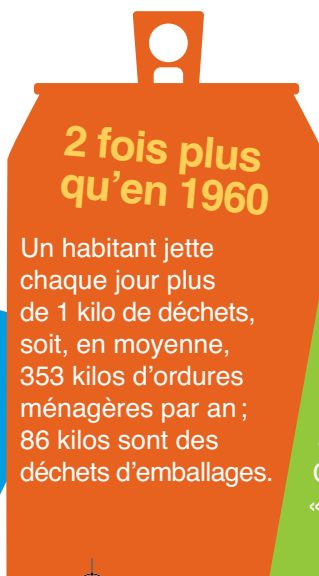


Un point, c'est tout

Le recyclage de nos emballages a un symbole : le point vert.

Quand ce logo figure sur un produit emballé, c'est que l'entreprise participe financièrement au recyclage de l'emballage.

95 % des produits emballés que nous achetons portent aujourd'hui le point vert !



Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

Vraies/fausses

Trier n'est compliqué que pour ceux qui ne font pas ce geste.



Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. Jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon ! Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.



Toutes les briques alimentaires se recyclent.

VRAI. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits...), les briques sont toutes à recycler. Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.



Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.



Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclés.

VRAI. Les petits emballages (pots de yaourt, de crème fraîche...) et les emballages souples (films, sacs...) ne sont pas recyclés. Cela coûterait trop cher à la communauté.



idées sur le tri

Alors, simplifions-nous la vie...



Les cartons, ça tient trop de place dans les bacs de tri !

FAUX. Pliez-les ! Ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.



On trie toutes les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. On recycle toutes les tailles et toutes les formes ! Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés. Bien vidées, même la bouteille d'eau de Javel ou la bouteille d'huile alimentaire sont recyclées !



Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserve.

VRAI. Il suffit de bien les vider avant de les trier.

Une question ?

Contactez votre mairie ou demandez le Guide du tri.

Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

Aimant comme l'a

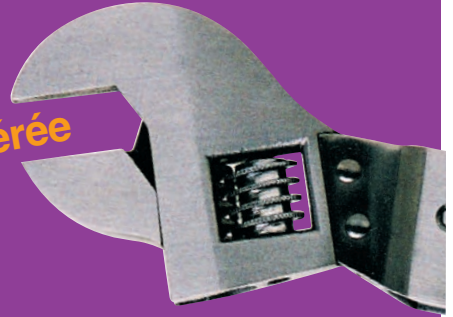
En 2006, le tri des emballages a permis de recycler 317 000 tonnes d'emballages en acier.



➔ Abandonnée à l'air libre, une boîte en acier mettrait de 5 à 10 ans à disparaître.

acier

Triée avec d'autres emballages, une boîte en acier est facilement récupérée grâce à son magnétisme.



Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser **1 tonne** de minerai de fer.

Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

Éternel aluminium

En 2006, le tri des emballages a permis de recycler 15 000 tonnes d'emballages en aluminium.



Déjà 30% de l'aluminium que nous utilisons chaque jour et 100% de l'aluminium que nous trions sont recyclés.

08/09

Il se recycle à 100%
et à l'infini.



Chaque tonne d'aluminium
recyclé fait économiser 2,4
tonnes de minerai (bauxite).

Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

Toutes les briques

En 2006, le tri des emballages a permis de recycler plus de 1 milliard de briques alimentaires.



➔ Aujourd'hui, c'est principalement le carton des briques que l'on recycle.

se recyclent



Chaque tonne de briques
alimentaires recyclées permet
d'économiser **2 tonnes** de bois.

Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

Les papiers-carton

En 2006, le tri des emballages a permis de recycler 422 000 tonnes d'emballages en papier-carton.



Tous les cartons et les cartonnettes de la maison se recyclent.

s font un carton

An open, empty cardboard box is shown from a slightly elevated perspective. The box is made of brown, recycled-looking cardboard. The top flaps are open, and the interior of the box is visible. The text "Les cartons se recyclent une dizaine de fois." is printed in white on the inside of the top flap. A large, orange arrow points from the left towards the box.

Les cartons se recyclent
une dizaine de fois.

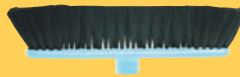
A green, rectangular callout box is positioned at the bottom of the page. It contains white text that reads "Chaque tonne d'emballages en carton recyclé fait économiser 2,6 tonnes de bois." The number "2,6" is highlighted in orange.

Chaque tonne d'emballages
en carton recyclé fait économiser
2,6 tonnes de bois.

Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

Pas de pétrole ? Recy

En 2006, le tri des emballages a permis de recycler 6 milliards de bouteilles et flacons en plastique.



clons les plastiques



En 2006, chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 600 et 800 kilos de pétrole brut.

Le recyclage, ou la deuxième vie des emballages

Le verre renaît de

En 2006, le tri des emballages a permis de recycler l'équivalent de 4,4 milliards de bouteilles en verre.



➔ **Chauffé à plus de 1 500 °C, l'emballage en verre prend toutes les formes qu'on lui demande et redevient un emballage.**

ses cendres...

*C'est un matériau indéfiniment
et à 100 % recyclable.*



Le verre recyclé, appelé **calcin**,
est déjà la principale matière
première de l'industrie du verre.

Le bon geste, c'est

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette. Chaque année en il faut trouver une destination ! Comme on ne peut pas réduire à l'infini la des traitements sur mesure existent. D'autres restent à inventer !



Les emballages et les journaux et magazines

Tous nos emballages en métal, en papier-carton, en plastique ou en verre, plus nos journaux et magazines.

On les trie de plus en plus, surtout les emballages qui sont recyclés dans le cadre du dispositif Eco-Emballages.



Les ordures ménagères

Tout ce qui est souillé ou mélangé, plus les emballages non recyclables comme les sacs en plastique ou les pots de yaourt.

Elles sont incinérées dans des usines spécialisées qui sont aux normes environnementales et produisent de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.



Les déchets encombrants ou dangereux

Les gravats, ferrailles, vieux vélos ainsi que les piles ou batteries usagées, les peintures, solvants, huiles de vidange...

Ils prennent en général le chemin des déchèteries, où ils sont placés dans des conteneurs ou des bennes spécifiques puis acheminés vers des filières de recyclage organisées.

NB : dans certaines communes, dans les grandes villes notamment, on peut aussi faire appel aux services d'enlèvement à domicile de la mairie.



Les médicaments non utilisés

On les rapporte chez le pharmacien.

une question de réflexe

France, ce sont près de 28 millions de tonnes de déchets ménagers auxquelles production des déchets et parce qu'on ne peut pas tout trier à la maison,



Les déchets verts et fermentescibles

Les déchets de jardin, les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques.

Chacun peut faire son compost dans son jardin ou apporter ses déchets en déchèterie pour qu'ils partent ensuite sur des plates-formes de compostage.

NB : de plus en plus de communes organisent aujourd'hui le ramassage des déchets verts.



Les vêtements, les jouets et, parfois, le mobilier

Pensez aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours catholique ou la Croix-Rouge : elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.



Les équipements électriques et électroniques

Les appareils qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Depuis 2007, on a le choix entre différents systèmes de collecte (collectes municipales, d'organisations caritatives..., déchèteries). On peut également remettre ses appareils usagés au distributeur, qui s'engage à les reprendre gratuitement. Ceux-ci sont ensuite pris en charge par un éco-organisme qui doit procéder à leur enlèvement, leur traitement et leur recyclage.

Tout ce qui n'a pas pu être traité grâce aux solutions évoquées ci-dessus est stocké dans des décharges réglementées (centres d'enfouissement techniques) afin d'éviter tous les risques de pollution.



44, avenue Georges-Pompidou
BP 306 – 92302 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 40 89 99 99 – Fax : 01 40 89 99 88
www.ecoemballages.fr

Eco-Emballages est certifiée ISO 14001.

Crédits photo : Photothèques Eco-Emballages, Tony Stone/Davies and Starr, Stock images, Getty images, Peugeot
Document imprimé sur papier recyclé, Novembre 2007